



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 octobre 2024

### Délibération n° 02

**Date de convocation**

11.10.2024

**Date d'affichage**

15.10.2024

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 24

votants : 34

**Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt et un octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – M. FC. YOUNBI NGAMO – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. B. VRIGNAUD – M. D. ROUSSAUX.

**Absents représentés**

Mme MM. METRAL BORNET par M. G. GEOFFROY – M. C. DELPUECH par M. E. ALAMAMY – Mme LA. MOLLARD-CADIX par Mme M. GOTIN – M. D. VIGNEULLE par M. JM. GUILBOT – Mme M. GEORGET par Mme C. LAFONT – Mme F. SAVY par M. C. GHIS – Mme M. LAFFORGUE par Mme J. BREDAS – M. J. RANQUE par M. J. SAMINGO – Mme KD. ILLMANN par Mme H. KIRCALI – M. P. PELLOUX par M. D. ROUSSAUX.

**Absente**

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 077-217701226-20241021-DEL\_21OCT24\_\_2-DE



Madame Hadda KIRCALI a été élue secrétaire de séance.

**Monsieur Éric ALAMAMY, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :**

Afin de tenir compte des évolutions des organisations, des mobilités internes, des départs pour disponibilité, détachement, mutation, retraite ou fin de contrat, il est nécessaire de supprimer des postes inoccupés :

- 1 poste de Responsable de la Prévention et de la Réussite Educative au grade de rédacteur principal de 1ère classe à la suite de la titularisation de l'agent en poste au grade de psychologue,
- 1 poste de Directeur des Ressources Humaines au grade de rédacteur à la suite de la titularisation de l'agent en poste au grade d'attaché,

- 1 poste d'Assistante du Service Dynamique Commerciale à compter du 1er décembre 2024 à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,
- 1 poste de Secrétaire du Service Prévention et Réussite Educative à compter du 1er décembre 2024 à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,
- 1 poste de Technicien polyvalent de la Coupole au grade d'adjoint administratif à la suite de la mobilité interne de l'agent initialement en poste,
- 1 poste de Responsable du Service Reprographie à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,
- 1 poste de Référent de la production et des entreprises extérieures-espaces verts à la suite d'une mobilité externe,
- 1 poste de Responsable de l'entretien au grade d'adjoint administratif à la suite d'une démission,
- 1 poste de Responsable des ERP au grade de conseiller territorial des APS à la suite du départ à la retraite de l'agent précédemment en poste.

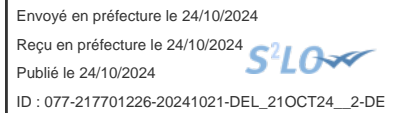
**Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter la modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

VU le budget de la Commune,



VU l'avis de la Commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'adapter le tableau des effectifs, suite à des mouvements de personnel au sein des services municipaux,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de supprimer les postes permanents suivants :

- 1 poste de Responsable de la Prévention et de la Réussite Educative au grade de rédacteur principal de 1ère classe à la suite de la titularisation de l'agent en poste au grade de psychologue,
- 1 poste de Directeur des Ressources Humaines au grade de rédacteur à la suite de la titularisation de l'agent en poste au grade d'attaché,
- 1 poste d'Assistante du Service Dynamique Commerciale à compter du 1er décembre 2024 à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,
- 1 poste de Secrétaire du Service Prévention et Réussite Educative à compter du 1er décembre 2024 à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,
- 1 poste de Technicien polyvalent de la Coupole au grade d'adjoint administratif à la suite de la mobilité interne de l'agent initialement en poste,
- 1 poste de Responsable du Service Reprographie à la suite du départ à la retraite de l'agent actuellement en poste,

- 1 poste de Référent de la production et des entreprises extérieures- espaces verts à la suite d'une mobilité externe,
- 1 poste de Responsable de l'entretien au grade d'adjoint administratif à la suite d'une démission,
- 1 poste de Responsable des ERP au grade de conseiller territorial des APS à la suite du départ à la retraite de l'agent précédemment en poste.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

Combs-la-Ville, le 21 octobre 2024

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**



**La secrétaire de séance**  
**Hadda KIRCALI**

Pour : 34  
Contre : -  
Abstention : -

Envoyé en préfecture le 24/10/2024

Reçu en préfecture le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

ID : 077-217701226-20241021-DEL\_21OCT24\_\_2-DE